

Procès-verbal de la 25e assemblée des délégués de la S.F.O. : dimanche, 27 mai 1945 à 9.15 h. à la Salle du "Saumon" à Rheinfelden

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen
Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des
orchestres**

Band (Jahr): **6 (1945)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séance du Comité central.

Les samedi 3 et dimanche 4 novembre 1945, le Comité central de la S.F.O. a traité, au cours de deux jours laborieux, les affaires courantes de l'association. A cette occasion, il a pu applaudir un concert de notre excellente section Winterthurer Orchesterverein (Président: Meisterhans).

Le 30 novembre 1945.

Le Président central.

Procès-verbal de la 25^e assemblée des délégués de la S.F.O.

Traduction libre du protocole paru dans le No. 8/9/10.

Dimanche, 27 mai 1945 à 9.15 h. à la Salle du «Saumon» à Rheinfelden.

Tr a c t a n d a :

1. Ouverture.
2. Nomination des scrutateurs et liste de présence.
3. Verbal de l'assemblée du 21 mai 1944 à Thalwil.
4. Rapports annuels:
 - a) du président,
 - b) du bibliothécaire.
5. Comptes:
 - a) comptes 1944,
 - b) rapport des vérificateurs,
 - c) budget 1945.
6. Nominations:
 - a) de membres d'honneur,
 - b) des vétérans.
7. Propositions du Comité Central:
 - a) programme d'activité 1945/1946,
 - b) règlement du Fonds musical.
8. Propositions des sections.
9. Désignation d'une section vérificatrice.
10. Désignation du lieu de la prochaine assemblée de délégués.
11. Divers et imprévu.

1. Délibérations.

Le président central ouvre la séance et salue M. le Dr. méd. A. Wälti, vice-maire, M. A. Senti, représentant de la presse, et MM. G. Feßler et Piguet du

Fay, membres de la Commission de musique. (M. Hoffmann, malade, se fait excuser.)

Un salut tout particulier est adressé au membre honoraire Mathys, de Berne, le seul survivant du premier comité central.

Puis, le président salue tous les délégués et les vétérans, accourus de tout le pays, et signale le fait extraordinaire et réjouissant, qu'une section entière, Freidorf, assiste à la séance in corpore.

Le vice-président, Botteron, a quitté Rheinfelden ce matin, étant retenu d'autre part.

Le président remercie la section de Rheinfelden pour l'impeccable organisation de cette journée. Dans la promenade de ce matin, entre 8 et 9 heures, nos délégués ont pu admirer les nombreuses particularités de cette propre ville.

2. Scrutateurs et liste de présences.

Sont désignés comme scrutateurs :

MM. Mäder, Wil,
Huber, Altstetten,
Muri.

La liste des présences donne les précisions suivantes :

Sections représentées:	39
Sections excusées:	20
Sections non-excusées:	32
	<hr/>
	91

Personnes présentes :

Du comité central	4
De la Commission de musique	2
Membres d'honneur	2
Hôtes	2
Délégués officiels	61
Autres délégués	8
	<hr/>
	79

Les sections romandes non-excusées sont: Bulle, Cortaillod, Estavayer-le-Lac, Fleurier, Nyon, Sierre et Neuchâtel.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 21 mai 1944 à Thalwil.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapports annuels:

a) du Président central: En complément de son rapport paru dans notre journal, le président expose l'entrevue qu'il a eue avec M. le conseiller fédéral Etter.

Les délibérations sont ensuite suspendues pour permettre à l'Orchestre de Rheinfelden, sous la direction de M. Mau, et avec M. Beumer comme trompette-solo, de nous donner le Concerto pour trompette et orchestre de Haydn.

Le président remercia chaleureusement l'orchestre pour cette magnifique production. On a à Rheinfelden un penchant très marqué pour Haydn, puisque, dans la soirée récréative d'hier, nous entendîmes déjà la Symphonie enfantine puis la Symphonie des adieux.

Le bibliothécaire, en l'absence du vice-président, met le rapport présidentiel en discussion. Celle-ci n'est pas utilisée et le rapport est adopté à l'unanimité.

M. Mathys, toutefois, tient à remercier tout particulièrement le président pour toute la peine qu'il s'est donnée, spécialement dans le domaine de la subvention fédérale.

b) Rapport du bibliothécaire. M. Olivetti relève que la bibliothèque est de plus en plus employée. Il rappelle que les plus grands soins doivent être donnés au matériel musical. A titre d'exemple, il cite le bibliothécaire de l'Orchestre Eisenbahner de Berne, M. Moos, qui rend les partitions empruntées dans un état de propreté parfait, chaque cahier étant soigneusement nettoyé et, au besoin, recollé.

Lors de dons, le bibliothécaire a remercié directement les donateurs. Si les sections faisaient don à la bibliothèque de la musique qu'elles n'utilisent plus, celle-ci pourrait être mise à la disposition de la collectivité.

Le rapport du bibliothécaire est accepté.

5. Comptes.

a) Comptes 1944. Ils sont acceptés à l'unanimité.

b) Rapport des vérificateurs : C'est M. Huber, ancien président de la S.F.O., qui lit le rapport des vérificateurs et engage l'assemblée à donner au caissier la décharge traditionnelle. Avec M. Sigg (Uzwil) il demande une autre présentation des comptes. Il est décidé que ces Messieurs s'entendront, pour cela, avec le caissier.

c) Budget 1945. Il est présenté avec fr. 2270.— aux recettes et fr. 2170.— aux dépenses. On l'accepte à l'unanimité.

6. Nominations :

a) Membres d'honneur : Le C.c. propose de désigner comme membre d'honneur de la S.F.O., M. le Dr h. c. Joseph Lauber, de Genève, qui a composé deux oeuvres spécialement destinées aux orchestres d'amateurs, oeuvres souvent déjà exécutées et hautement appréciées. A l'unanimité cette proposition est ratifiée.

b) Vétérans : La cérémonie de la nomination des vétérans débute par l'exécution, par un quatuor de musiciens de Rheinfelden, d'un mouvement d'un quatuor avec piano de Beethoven.

Puis, le président, après avoir signalé que c'est la deuxième fois que la S.F.O. désigne des vétérans, rappelle les paroles du conseiller fédéral Etter, à la conférence du 11 avril 1945: «Chaque musicien est un homme meilleur.» La liste des nouveaux vétérans paraît, in extenso, dans le verbal de langue allemande. Voici les noms intéressant la Suisse française:

Weibel Julien, Orchestre symphonique de St-Imier	1876
Chopard Florian, Orchestre symphonique de St-Imier	1881
Hemund Gottfried, Orchestre de Bienne (président d'honneur) (décédé au cours de l'été 1945)	1868
Stampfli Alois, Orchestre de Nyon	1886
Zbinden Jacques, Orchestre de Nyon	1887
Milliet Paul, Orchestre symphonique Porrentruy	1888

L'un des vétérans, M. Elsener Karl, remercie la S.F.O. en termes émus.

7. Propositions du Comité central.

a) Programme d'activité 1945/1946:

1. Suite des efforts pour l'obtention d'une subvention fédérale.
2. Développement de la bibliothèque; achats, dons, échanges entre les sections.
3. Revision des statuts et réimpression.
4. Recrutement par les jeunes.

Discussion. Le vétéran Leibundgut, de Konolfingen, propose que l'on développe l'institution de leçons gratuites aux enfants. Lui-même en a donné beaucoup.

M. Mäder, de Wil, pense que c'est aux sections à s'occuper de ce problème. Le C. c. peut tout au plus leur rappeler ce devoir et faire quelques articles de presse. La Radio coupe toute envie de faire des études musicales. Les concerts à la jeunesse ont une grande valeur.

M. Strauß, de Bâle, approuve le préopinant. Il regrette que, même les élèves formés dans les orchestres d'écoliers, passent au sport durant leur apprentissage, et oublient la musique.

M. Kämpfer, de Winterthour, répète les mêmes remarques. Il pense que la S.F.O. pourrait faire beaucoup par des articles dans la presse.

M. Piguet du Fay croit que l'on devrait donner des cours de musique, comme cela se pratique dans les fanfares.

M. Gysi, de Baar, pense que les membres des orchestres devraient se mettre à disposition pour l'enseignement aux jeunes, et cela à des prix très bas. Il formule l'idée de 50 ct. à l'heure. Il propose que la S.F.O. demande une subvention à la Société de radiophonie pour le développement musical de la jeunesse.

Après sérieuse discussion, le programme d'activité présenté par le C. c. est adopté à l'unanimité.

b) Règlement du Fonds musical. Un projet a été envoyé à toutes les sections.

Dans la discussion, il est remarqué que cela a été fait quelque peu tardivement.

M. Schenk, de Wil, approuve le règlement présenté. Il insiste pour que le Fonds soit employé en première ligne à l'achat de musique et non à l'enseignement qui doit rester l'affaire des sections.

Le président fait remarquer que c'est ce qu'envisage le C. c. Toutefois, le règlement prévoit bien des possibilités pour le cas où le fonds s'accroîtrait rapidement, ensuite de dons.

M. Sigg regrette que le temps soit employé à des choses de moindre importance et qu'il en reste toujours trop peu pour discuter les questions importantes. Le fonds musical ne doit servir qu'à des achats de musique. Quant aux compétences du C. c., devisées à fr. 2500.— il estime que c'est exagéré et propose de les réduire à fr. 500.—, voire 1000.—.

M. Mathys, trouve que le temps est trop limité pour prendre des décisions aussi importantes. Il propose le renvoi de la discussion à la prochaine assemblée de délégués et demande que chaque article soit motivé à cette occasion.

Décision: Le renvoi est admis.

8. Propositions des sections.

Aucune proposition n'a été présentée.

9. Choix d'une section vérificatrice des comptes:

La section de Wil est arrivée au terme de son mandat. Uzwil est proposée puis nommée à l'unanimité.

10. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués:

La section de Winterthour s'offre à l'organiser si aucune autre section ne se met sur les rangs.

Quelqu'un propose Coire.

M. Fischer, de Coire, se réjouit de cette proposition. Coire n'a encore jamais eu l'honneur de recevoir les délégués de la S. F. O. De plus, cette section fêtera, l'an prochain, le 25^e anniversaire de sa fondation.

Coire est donc désignée comme lieu de la prochaine assemblée.

11. Divers et imprévu:

M. Mathys, rappelle que le professeur Etlin, de Lucerne, qui a beaucoup travaillé au bien de la S. F. O., dans ses débuts surtout, est décédé récemment. Par un debout, l'assemblée honore la mémoire du disparu.

M. Schenk, de Wil, demande qu'une rubrique soit réservée aux sections sous forme de boîte aux lettres. Les sections pourraient y demander aux autres sections la musique qu'elles cherchent.

Puis le président clôt la session en remerciant les délégués de leur grande attention et de leur bon travail.

Il est 13 heures!

Au banquet qui suit l'assemblée, M. le vice-maire Wälti salue les délégués de la S.F.O., et parle, en termes choisis, du passé et du développement de Rheinfelden.

Une visite à la brasserie bien connue suit le banquet.

Le président :

Rehnelt.

Le secrétaire :

Zihlmann.

Le traducteur :

Jeanprêtre

(ancien secrétaire français du C. c.).

Alfred Piguet du Fay †

Résumé de l'article nécrologique d'A. Rehnelt (voir No. 8/9/10).

La mort subite, autant qu'inattendue, que notre rédacteur et membre de la Commission musicale, Alfred Piguet du Fay, nous a douleureusement surpris, vers la fin de l'été dernier. Il a été enlevé par une attaque cardiaque, le 25 août, après un court malaise. Son deuil atteint, au-delà de sa femme et de ses enfants, tous les membres de la grande famille des orchestres d'amateurs suisses, qui avaient fait de lui leur conseiller et leur ami.

Le président central adressa, sur la tombe du disparu, les paroles d'adieu et de reconnaissance de toute notre association et assura la famille en deuil des sentiments de condoléance sincère de tous nos membres.

Alfred Piguet du Fay était un excellent père de famille, un homme tranquille et pacifique, un musicien de grand talent, compositeur à ses heures. La mort l'a arraché brusquement à ses occupations et à ses projets, mettant un point final brutal à une vie dont on attendait encore beaucoup. Il nous reste, toutefois, le souvenir impérissable de celui qui mit sa vie au service d'un idéal en même temps qu'il la mettait au service de ses concitoyens.

Alfred Piguet du Fay est né le 18 août 1876, à la Vallée de Joux; il garda toujours un attachement très grand à sa haute vallée vaudoise. Dans sa jeunesse, pourtant, il eut un accident dont il subit les suites désagréables toute sa vie. Malgré les bons soins du Dr. Koch, à Berne, il ne recouvra sa santé qu'en partie et resta quelque peu infirme, une hanche n'ayant pu être remise normalement.

Ces circonstances, comme aussi la perte de sa chère mère alors qu'il n'avait que 10 ans, le replièrent sur lui-même. Aux jeux de l'enfance,